N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42 - N° de SIRET : 776 396 145 000 42 - *Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA*

FORMATION COMPLEMENTAIRE QUALIFIANTE SPORT-SANTE SUR PRESCRIPTION MEDICALE Conforme au référentiel ACTIF (CREPS Vichy)

Objectif : acquérir les connaissances et compétences afin de mettre en place une offre d'activité physique, régulière, adaptée, sécurisée et progressive permettant aux personnes présentant des facteurs de risques, de reprendre ou de maintenir une activité bénéfique pour leur santé en raison d'une sédentarité, de vieillissement, d'une maladie chronique ou une Affection de Longue Durée (ALD).
Public : titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité. Autres publics : nous contacter / **10 places disponibles**
Lieu de formation principal : CDOS Loire 4 rue des Trois Meules 42100 Saint Etienne – 04 77 59 56 09
Dates : Du lundi 19 octobre au 29 janvier 2021, 09h00-12h30 et 13h30-17h00
Durée : 133 heures + oral
Intervenants : CHU Saint Etienne, CRIB, CDOS Sport Santé, Hôpital Marrel, CH Roanne, UTEP, IREPS Loire, psychologue, diététicien, ligue contre le cancer, comités sportifs départementaux...
Frais pédagogiques : 1200,00 euros avec prise en charge OPCA
1000,00 euros sans prise en charge (possibilités de règlement en plusieurs fois)
800,00 euros si la structure est labélisée sur un premier niveau Sport Bien Être
60,00 euros par jour de formation si souhait d'une formation complémentaire spécifique (hors certification sport santé)
Possibilité de restauration proche du lieu de formation (Centre Deux)
Renseignement : Maël GARROS, Conseiller Technique Départemental Sport Santé CDOS, 04 77 59 56 09
Inscription : Par coupon réponse (ci-dessous) accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : CDOS Loire, 4 rue des Trois Meules 42100 Saint Etienne, et par mail à : sport.sante@maisondessportsloire.com

Programme de la formation

Contexte

L'activité physique et sportive comme outil préventif et/ou thérapeutique non médicamenteux n'est plus à démontrer. Elle doit être par contre pensée dans une stratégie préventive globale.
L'objectif est d'agir sur la prévalence et l'incidence des facteurs de risque, des maladies chroniques, ALD en lien avec des modes de vie sédentaires ou inactifs, en adaptant la pratique au bénéficiaire.

Les éducateurs sportifs

Les éducateurs sportifs bénéficiant de cette formation pourront proposer une offre d'activité physique et sportive (APS) individualisée, adaptée, sécurisée et progressive aux personnes en situation de sédentarité, vieillissement, et malades chroniques sans limitations (bien être) jusqu'à des limitations modérées (santé).

Secteurs d'activité

- En structure associative sportive, de jeunesse et d'éducation populaire ;
- Au sein d'une collectivité.

Calendrier de la formation

Inscription avant le 04 octobre 2020 :
Dates et séquences :
19 octobre : Promotion de la santé, psychologie du pratiquant
20 octobre : Education Thérapeutique et Accompagnement, Les plans de prévention, le projet associatif
21 octobre : PSC1
22 et 23 octobre : Recommandations sédentarité et vieillissement– IRMIS, CHU de Saint Etienne et CDOS
02 novembre : Influence de l'éducateur sur la pratique d'APS et le changement
03 novembre : Appel à projet, suivi de projet et bilan de projet
05 novembre : Evaluation en Activité Physique et Sportive
17 novembre : Recommandations pathologies respiratoires
19 et 20 novembre : Recommandations diabète et obésité
26 novembre : Recommandations maladies cardiovasculaires
27 novembre : Recommandations cancer – CH Roanne
8 décembre : Recommandations handicap physique
10 et 11 décembre : Recommandations handicap mental et intellectuel – Piscine de Feurs
15 décembre : Quelques programmes fédéraux phares
17 décembre : Recommandations pathologies ostéo-articulaires
18 décembre : Recommandations alimentation et APS

Date d'évaluation : sur convocation pour les oraux et écrit le 29 janvier 2021

Compétences générales et spécifiques

Assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique
Être capable de participer à l'accompagnement de l'éducation thérapeutique d'un patient
Savoir réaliser l'évaluation initiale de la situation du patient, en incluant l'identification de freins, leviers et de facteurs motivationnels

N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42 - N° de SIRET : 776 396 145 000 42 - *Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA*

Être capable d'utiliser des tests d'évaluation spécifiques, adaptés aux limitations fonctionnelles.
Evaluation des freins, ressources individuelles, et aptitudes à entrer dans la pratique d'une activité physique adaptée (compte tenu des limitations), par la conduite d'entretiens motivationnels et semi-directifs et validés. .
Être capable de concevoir, co-construire et planifier un programme d'activité physique individualisé et pertinent qui soit adapté à l'état de santé de la personne
Être capable d'identifier les modalités de pratique et leurs adaptations pédagogiques les plus appropriées à l'état des personnes et aux objectifs définis dans l'évaluation initiale. Maîtriser les connaissances des interactions entre pathologie chronique et réponses à l'exercice
Savoir mettre en œuvre un programme (conduite du programme, évaluation de la pratique, détection des signes d'intolérance et retour vers le prescripteur, savoir individualiser la pratique)
Être capable d'enseigner des activités physiques adaptées nécessitant une réorganisation de la pratique de façon à s'assurer d'une balance bénéfice-risque favorable.

Maîtriser les méthodes d'évaluation des capacités et ajuster les contenus enseignés en fonction des objectifs d'amélioration de la santé recherchés (approche ciblée et personnalisée)
Savoir évaluer à moyen terme un programme (disposer des capacités à dialoguer entre les acteurs, évaluer les bénéfices attendus du programme, retour vers le patient et les autres professionnels)
Être capable
- d'établir un bilan pertinent pour les prescripteurs et les patients,
- de le communiquer aux patients et à tous les acteurs du parcours de soins,
- d'identifier les déterminants des succès et des échecs pour la personne.

Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique.
Être capable
- d'établir un premier bilan de l'état de santé du blessé (fonctions vitales, bilan locomoteur),
- de transmettre une alerte aux services de secours.
- d'éviter l'aggravation de l'état du blessé (prise en charge des hémorragies, pertes de connaissance, arrêt cardiaque, hypoglycémie, etc.).

Inscription Formation Sport Santé sur Prescription médicale

STRUCTURE SPORTIVE :

Nom : ..... Affiliation fédérale : .....

Représentée par (Nom + fonction): .....

Téléphone :..... Adresse mail : .....

Adresse postale :.....

STAGIAIRE :

Nom, Prénom (M, Mme) : ..... Rôle dans le club ou autre situation :

☐ Educateur/entraineur salarié ☐ Educateur/entraineur bénévole ☐ Dirigeant bénévole

Téléphone :..... Adresse mail : .....

Adresse postale : .....

REGLEMENT DE LA FORMATION :

La facture est à adresser : ☐ Au stagiaire ☐ A l'association ☐ A l'Organisme Paritaire Collecteur Agrée (OPCA)

Si OPCA, merci de faire votre demande de prise en charge avant le début de la formation
Nom de l'OPCA :..... Contact :.....
Téléphone :..... Adresse :.....

A..... Le.....

Cachet et Signature de l'association
(nom et qualité de la personne signataire)

Signature du stagiaire